

Chers clients, chers partenaires, chers sous-traitants et fournisseurs,

Nous travaillons ensemble depuis plusieurs mois, plusieurs années, plusieurs décennies parfois. Ce que nous avons patiemment bâti dans ce laps de temps, par-delà nos projets communs, c'est une relation particulière basée sur une valeur qui nous est chère : la **confiance**. Je voulais vous remercier pour cette formidable aventure humaine que nous partageons depuis si longtemps et qui nous a mené à tant de réussites partagées.

Cette confiance, nous souhaitons plus que tout qu'elle soit réciproque et que vous puissiez continuer à nous accompagner dans nos futurs succès. Pour cette raison, nous avons choisi de renforcer notre politique interne dans deux domaines fondamentaux, que nous considérons comme indispensables à toute relation sincère et durable : **l'éthique et la conformité**.

Nous avons ainsi édité deux documents complémentaires, récemment mis à jour, qui regroupent l'ensemble de nos engagements en faveur d'un business responsable. Ces documents, nous les respectons scrupuleusement, sur tous nos projets, dans tous nos pays :

- **Le Code éthique**, qui réaffirme nos trois valeurs essentielles (le respect, l'intégrité, la responsabilité) que doivent respecter tant les collaborateurs dans leur vie professionnelle que nos parties prenantes sur nos projets communs.
- **La Charte RSE** qui affirme les principaux engagements que doivent respecter les fournisseurs, sous-traitants et prestataires de services souhaitant travailler avec nous avec deux priorités notables : l'atténuation des dérèglements climatiques et la vigilance quant au respect des droits humains, à la santé et à la sécurité des personnes.

Nous encourageons vivement chacune de nos parties prenantes dans le cadre de leurs activités à développer leur propre programme d'éthique et de conformité, avec des standards d'exigences compatibles avec les nôtres aux fins de prévenir, détecter, investiguer et le cas échéant remédier aux mauvaises pratiques.

Nous avons pleinement conscience que nos relations basées sur la confiance ne pourraient pas fonctionner sans transparence et sans dialogue. Aussi, si vous avez des questions ou remarques sur nos règles en matière d'éthique et de conformité, vous pouvez les adresser sur une adresse email dédiée : bbi.compliance@bouygues-construction.com.

Enfin, si vous êtes témoin, avez des preuves ou une suspicion, du non-respect par notre groupe, dans le cadre d'un de nos projets, de la loi, ou d'un de nos documents de conformité, ou encore d'une pratique prohibée telle qu'un acte de corruption[1], une pratique anti-concurrentielle ou collusive[2], une pratique coercitive[3], une fraude[4], n'hésitez pas à adresser une alerte sur notre plateforme accessible à tous, et qui garantit la confidentialité de l'identité de l'auteur du signalement ainsi que celle des personnes visées par l'alerte : <https://alertegroupe.bouygues.com>

Merci pour votre engagement en faveur de la confiance, et à très bientôt pour continuer à bâtir ensemble un monde en accord avec nos valeurs communes.

Pierre-Eric Saint-André
Chairman & CEO – Bouygues Bâtiment International



[1] Corruption : consiste à offrir, donner, solliciter ou accepter, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influencer indûment l'action d'une autre partie, en ce inclus les paiements de facilitation.

[2] Pratique anticoncurrentielle ou collusive : entente entre deux ou plusieurs parties destinée à atteindre un but irrégulier, par exemple influencer indûment les actions d'une autre partie.

[3] Pratique coercitive : consiste à porter atteinte ou causer un préjudice, ou menacer de porter atteinte ou de causer un préjudice, directement ou indirectement, à une quelconque partie ou à un bien quelconque de cette partie pour influencer indûment les actions d'une partie.

[4] Fraude : acte ou omission, y compris fausse déclaration, qui induit sciemment ou par négligence une partie en erreur afin d'obtenir un avantage (financier ou autre) ou d'éviter une obligation.